



ACADÉMIE  
DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL ACADÉMIQUE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Rentrée scolaire 2025

Améliorer les apprentissages  
fondamentaux



# Préambule

La feuille de route du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF) de l'académie de Limoges, établie pour la rentrée 2024, enrichie au printemps 2025, constitue un levier stratégique essentiel pour renforcer la maîtrise des apprentissages fondamentaux par tous les élèves. Cette initiative s'inscrit dans le cadre défini par la note de service du 10 janvier 2023 (NOR : MENE2300948N), qui institue les CASF comme instances de pilotage pédagogique académique.

## Trois objectifs principaux pour l'académie de Limoges

- 1. Consolider les apprentissages dans le premier degré :** en mettant l'accent sur la fluence, la compréhension de l'écrit et la résolution de problèmes, tout en favorisant le travail inter-cycles et l'intégration des résultats des évaluations nationales dans les projets d'école.
- 2. Renforcer les compétences fondamentales au collège et au lycée :** en exploitant les évaluations pour identifier les écarts, structurer des réponses pédagogiques adaptées, et développer l'accessibilité pédagogique et la différenciation en mathématiques et en français.
- 3. Piloter par les données pour ajuster les pratiques :** en généralisant l'accompagnement des établissements pour l'analyse de leurs données, en formant les cadres au pilotage pédagogique par la donnée, et en systématisant l'usage de tableaux de bord dans les dialogues de pilotage.

## Composition du comité CASF

Le CASF de l'académie de Limoges est présidé par madame la rectrice. Le pilotage est confié au délégué à la pédagogie. Le comité est composé de membres représentatifs de la communauté éducative : des inspecteurs d'académie – directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN), des inspecteurs du premier degré et du second degré, des personnels de direction, de l'adjoint au directeur académique des services de l'Éducation nationale de Haute-Vienne (A-DASEN), du directeur de l'école académique de la formation continue (EAFC) ainsi que de membres de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ). Cette composition intercatégorielle favorise le croisement des regards et l'enrichissement du diagnostic territorial.

## Lien avec le projet académique en cours

Cette feuille de route s'inscrit en cohérence avec le futur projet académique 2025-2029, qui témoigne de l'engagement de l'académie en faveur du renforcement des acquis fondamentaux de tous les élèves. Les actions menées s'articulent autour de trois objectifs majeurs : accompagner les élèves dans leurs apprentissages fondamentaux, former les enseignants pour une amélioration continue des pratiques pédagogiques et sécuriser les transitions scolaires.

En alignant les objectifs du CASF avec ceux du projet académique, l'académie de Limoges affirme sa volonté de garantir à chaque élève une maîtrise solide des savoirs fondamentaux, condition essentielle de leur réussite scolaire et de leur épanouissement personnel.

# Glossaire

- **CASF** : conseil académique des savoirs fondamentaux
- **GT** : générale et technologique (voie)
- **EP** : éducation prioritaire
- **CP** : cours préparatoire
- **CE1** : cours élémentaire 1<sup>re</sup> année
- **CE2** : cours élémentaire 2<sup>e</sup> année
- **CM1** : cours moyen 1<sup>re</sup> année
- **CM2** : cours moyen 2<sup>e</sup> année
- **C2** : cycle 2 (CP-CE1-CE2)
- **C3** : cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>e</sup>)
- **6<sup>e</sup>** : niveau de sixième
- **5<sup>e</sup>** : niveau de cinquième
- **4<sup>e</sup>** : niveau de quatrième
- **3<sup>e</sup>** : niveau de troisième
- **2<sup>de</sup> GT** : seconde voie générale et technologique
- **2<sup>de</sup> pro** : seconde voie professionnelle
- **CAP** : certificat d'aptitude professionnelle
- **DNB** : diplôme national du brevet
- **Bac** : baccalauréat
- **PPD** : pilotage pédagogique par la donnée
- **IVAC** : indicateur de valeur ajoutée des collèves
- **IA-DASEN** : inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'Éducation nationale
- **IPS** : indice de position sociale
- **FIL** : formation d'initiative locale
- **M@gistère** : plateforme nationale de formation en ligne pour les enseignants

Dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF), l'académie de Limoges structure une feuille de route opérationnelle centrée sur l'amélioration des apprentissages fondamentaux. Cette stratégie repose sur trois leviers : l'accompagnement pédagogique des équipes, le pilotage par la donnée et la valorisation des réussites.

## Quelques repères chiffrés

### Primaire

De bons résultats au cycle 2 puis des résultats qui se creusent à partir du CM1

#### CP-CE1 (2024)

Résultats en français et en mathématiques au dessus des moyennes nationales aussi bien en éducation prioritaire (EP) que hors EP

#### Hors EP

82,5% d'élèves en CP maîtrisent les attendus en français et 84,5% en mathématiques

#### EP

70,1% d'élèves en CP maîtrisent les attendus en français et 78,6% en mathématiques

#### CE2-CM1 (2024)

Résultats chutent progressivement en CE2 et CM1 mais sont toujours au-dessus des moyennes nationales aussi bien en EP que hors EP

#### Hors EP

63,8% d'élèves en CM1 maîtrisent les attendus en français et 59,1% en mathématiques

#### EP

50,4% d'élèves en CM1 maîtrisent les attendus en français et 50,4% en mathématiques

### Collège

Un niveau globalement stable mais des écarts sociaux et disciplinaires persistants

#### 6<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> (2024)

Résultats dans la moyenne nationale en début de sixième mais inégalités entre EP et hors EP

#### Hors EP

257 points en français en 6<sup>e</sup> (249 en 4<sup>e</sup>) et 255 points en maths en 6<sup>e</sup> (247 en 4<sup>e</sup>)

#### EP

231 points en français en 6<sup>e</sup> (234 en 4<sup>e</sup>) et 248 points en maths en 6<sup>e</sup> (233 en 4<sup>e</sup>)

#### DNB (2024)

Taux de réussite (86%) proche de la moyenne nationale (85,9%)

1,6 fois plus de collèges dans l'académie qu'au national avec plus de la moitié des élèves ayant moins de 9/20, 4 fois plus en maths

### Lycée

De bonnes performances en voie générale et technologique (GT), mais des fragilités en voie professionnelle

#### 2<sup>de</sup> GT (2024)

270 points en français et 262 points en maths

#### 2<sup>de</sup> pro (2024)

220 points en français et 214 points en maths

#### Baccalauréat GT et pro (2024)

58,34% des élèves orientés en 2<sup>de</sup> GT

Écart moyen entre moyennes annuelles et notes épreuves terminales : 0,2 point

15% des lycées en cohérence forte entre les deux types d'évaluation

## Objectif 1 : consolider les apprentissages dans le premier degré

### Actions :

- Renforcer dans les constellations, le travail sur la fluence, la compréhension de l'écrit et la résolution de problèmes en ciblant les apports didactiques ciblant les apports didactiques et les principes d'accessibilité pour tous.
- Initier / consolider un travail inter-cycles (1 et 2 ; 2 et 3) sur ces thématiques adossées aux résultats des évaluations nationales.
- Se saisir des différentes instances pour interroger ces axes de travail (conseils d'IEN, de cycles, conseil écoles-collège...) et confronter à intervalles réguliers mesures des actions et attendus.
- Impulser la construction de programmations et progressions longitudinales de la maternelle au C3 (6<sup>e</sup>), le partage de pratiques et la mutualisation de supports.
- Mobiliser un des axes du plan maternelle « garantir des apprentissages ambitieux et

adaptés au développement de chaque enfant» en assurant le continuum d'apprentissage des élèves vers le C2.

- Intégrer systématiquement, après les avoir analysés, les résultats des évaluations CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 dans les projets d'école afin de cibler les compétences à travailler prioritairement.
- Accompagner prioritairement les écoles dont les résultats sont depuis 3 ans inférieurs à ceux d'IPS proches.

### Critères d'évaluation continue :

- Progression des résultats aux évaluations nationales, en particulier en fluence et en résolution de problèmes.
- Degré d'intégration des données des circonscriptions, des départements et de l'académie, dans les projets d'école et documents de pilotage.

## Objectif 2 : renforcer les compétences fondamentales au collège et au lycée

### Actions :

- Exploiter les évaluations 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, secondes GT et professionnelle, première année de CAP, pour identifier les écarts et structurer une réponse pédagogique adaptée à l'établissement concerné.
- Poursuivre l'installation des groupes de besoins en 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> et organiser le suivi des élèves « à besoins » en 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>.
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et des dispositifs de soutien pour répondre aux besoins de tous les élèves, intégrant notamment les apprentissages fondamentaux.
- Développer la mise en accessibilité pédagogique et la différenciation en mathématiques et en français (mais aussi sur l'ensemble des disciplines).
- Accompagner les collèges/les lycées pour lesquels des écarts entre le contrôle continu et les épreuves ponctuelles sont récurrents et importants (supérieur à 2 points).

- Renforcer la culture de l'évaluation en développant une meilleure connaissance des principes docimologiques chez les équipes pédagogiques, afin d'assurer la cohérence, la fiabilité et l'équité des évaluations pratiquées tout au long des parcours scolaires.

### Critères d'évaluation continue :

- Évolution des taux de maîtrise des compétences dans les bilans périodiques.
- Degré de mobilisation des dispositifs de remédiation (présence dans les établissements et nombre d'élèves qui en bénéficient).
- Indicateurs de valeur ajoutée au DNB / Bac et progression des moyennes notamment en français et mathématiques (mais pas seulement).

## Objectif 3 : piloter par les données pour ajuster les pratiques

### Actions :

- Généraliser à partir de la rentrée 2025 l'accompagnement des établissements (écoles, collèges, lycées), évalués pour l'analyse de leurs données.
- Former les cadres au pilotage pédagogique par la donnée (PPD) (prioritairement dans les collèges dont l'IVAC est en-deçà des attentes depuis plusieurs années et dans les lycées répertoriés « Neutres » ou « En-deçà des attentes »).
- Systématiser l'usage de tableaux de bord (IPS, résultats notamment aux évaluations nationales) dans les dialogues de pilotage menés par les IA-DASEN à l'échelle départementale.
- Utiliser la plateforme Archipel comme levier d'auto-évaluation pédagogique collective, en

étayant les directeurs d'école et personnels de direction dans leurs usages.

- Diffuser les données et les éléments d'analyse auprès de l'ensemble de la communauté éducative afin de soutenir une réflexion collective et éclairée.

### Critères d'évaluation continue :

- Nombre d'établissements (écoles, collèges, lycées), accompagnés et qualité de l'auto-évaluation réalisée.
- Traçabilité des données dans les projets d'établissements (écoles, collèges, lycées), et prise en compte dans les dialogues stratégiques.

## Objectif 4 : valoriser et soutenir les dynamiques collectives

### Actions :

- Développer les espaces de formation et de mutualisation (M@gistère, formations inter-degrés, FIL, constellations, réseaux, bassins, PAS...).
- Organiser des temps de partage des réussites (bassins, PAS, séminaires, publications internes...).
- Mettre à disposition une fiche-outil pour chaque établissement (en lien avec le GT mixité sociale et scolaire), afin de valoriser les actions engagées et en soutenir le déploiement.

### Critères d'évaluation continue :

- Nombre d'établissements utilisant les outils de communication.
- Taux de participation aux formations inter-degrés.
- Mesure de l'impact perçu (enquêtes internes, remontées des chefs d'établissement).

Les inspectrices et inspecteurs du premier et du second degrés, les directrices et directeurs d'école, les cheffes et chefs d'établissement seront pleinement mobilisés pour accompagner les professeurs dans la mise en œuvre de ces actions, dans une dynamique collective au service de la réussite de tous les élèves.

